

OPEN FIDE DE LA CITÉ DES PAPES (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR

1) ORGANISATION GENERALE

1.1 Conditions de Participation

Cette compétition d'échecs sous la référence FFE XXXX de parties lentes est ouverte à tous les licenciés A en cours de validité possédant au 1 février 2026 un classement Elo égale ou inférieur à 2400.

1.2 Déroulement de la compétition

- Les droits d'inscriptions sont de :
 - 25 euros pour les joueurs adultes.
 - 15 euros pour les jeunes.(moins de 20 ans)
- Le tournoi est organisé par le club d'échecs d'Avignon, l'Echiquier des Papes.
- Il se déroule à la maison Manon 12 place des Carmes 84000 Avignon.

1.3 Inscriptions

- Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le **26 février 2026**.
- Inscription limité à 40 places, pas d'inscription le jour J.

Pré-inscription obligatoire :

Elles seront effectuées par le formulaire sur le site internet du club d'Avignon :

[**https://www.echiquier-des-papes.org/collect/description/650041-c-open-de-la-cite-des-papes-2026**](https://www.echiquier-des-papes.org/collect/description/650041-c-open-de-la-cite-des-papes-2026) chèque joint à l'ordre de l'Echiquier des Papes.

Si vous souhaitez prendre les repas sur place veuillez l'indiquer.

2) ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1 Calendrier

L'open FIDE de la cité des papes (-2400elo)

se jouera le samedi 28 février et le dimanche 1 mars 2026

à la maison Manon 12 place des Carmes Avignon (84)

Samedi pointage de 8h30 à 9h15 ; R1 9h30 ; R2 13h15 ; R3 16h30

Dimanche R4 9h30 ; R5 13h30 ; **Remise des prix vers 17h30**

2.2 Type de tournoi et Cadence :

Les règles d'appariement sont celles du C04 (FIDE) : cinq rondes, appariements au système suisse, sans aucune protection (club, ligue, famille...), assisté par ordinateur (programme PAPI, homologué par la F.F.E.).

Géré en Open par Ordinateur, (logiciel Papi 3.3.8 / FFE)

5 rondes de 2 X 60 minutes avec un ajout de 30 secondes par coup.

La notation est obligatoire tout au long de la partie (article 8.1). Si un joueur s'obstine à ne pas respecter cette règle de jeu, l'arbitre déclarera qu'il a perdue la partie (article 12.9).

2.3 Forfaits

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne sont pas présents à leur table 30 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu du tournoi.

2.4 Classement et Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Les systèmes de départage associé sont : (Voir le livre de l'arbitre chapitre 2)

1^{er} Buchholz

2^{ème} Performance

3^{ème} Cumulatif

2.5 Prix :

Prix générale : 1er : 200€ ; 2ème : 125€ ; 3ème : 75€. (Si 40 inscrits)

Plus prix par catégorie.

Les prix ne sont pas partagés. Les vainqueurs de leur catégorie seront définis par la liste obtenue du logiciel Papi. (système de départage Hort pour les prix)

2.6 Consigne disciplinaire :

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3b règle FIDE).

Tous les participants ou autres personnes autorisées doivent respecter les lieux d'accueil.

En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral 1 ou 2, sa licence à jour auprès de la FIDE, choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition. Il transmet les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations FFE.

4) DIVERS

4.1 Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur ainsi que la charte du joueur d'Echecs.

4.2 L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.

Le Directeur de la Compétition

L'Arbitre

Patrick VIAL

Pierre CARTERON